

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 459 promulguant à la Côte française des Somalie et dépendances

n° 459

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 mai 1939

Numéro JO
n° 510 du 31/05/1939

Date du numéro
31 mai 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : 12 avril 1939. Le décret relatif à la constitution des associations étrangères, Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert DESCHAMPS.